

Investissement climat : la voie de passage en période de turbulences

**RAPPORT ANNUEL
2024**

I4CE

INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

Une initiative de la Caisse des Dépôts et
de l'Agence Française de Développement

AVANT-PROPOS



Nous assistons à un recul des engagements en faveur de l'action climat. Aux États-Unis, le président Donald Trump ne cache pas son hostilité envers ce qu'il appelle le « Canular climatique » (ndlr « Climate hoax »). En Europe et en France, de nouveaux discours sur la compétitivité, l'autonomie stratégique et la sécurité gagnent du terrain, reflétant une nouvelle réalité politique. S'il existe toujours un large consensus sur l'objectif à long terme de neutralité carbone, la manière d'y parvenir est de plus en plus contestée, ce qui génère de l'incertitude. La rareté des ressources fiscales a un impact sur la volonté des États à s'engager dans la transition verte.

Dans le même temps, nous ressentons l'impact du changement climatique à travers des événements météorologiques extrêmes dont les coûts humains, économiques et matériels sont élevés. Les hésitations ou les retours en arrière en matière d'action climatique entraîneront des retards qui se traduiront par une augmentation des coûts des mesures d'atténuation et d'adaptation à l'avenir. Nous ne pouvons pas nous le permettre - ni les populations, ni la planète. De plus, les retards dans la décarbonation nuisent à la compétitivité énergétique.

Dix ans après l'adoption de l'Accord de Paris, le retrait de Donald Trump et sa détermination à augmenter la production nationale de pétrole et de gaz mettent en péril l'engagement des autres. Le leadership de l'UE et sa capacité à construire de nouvelles alliances pour un programme climatique ambitieux au niveau mondial sont plus que jamais nécessaires. Le plan industriel du pacte vert est l'occasion de démontrer que la décarbonisation et la compétitivité peuvent aller de pair.

Si le contexte est difficile, 2025 offre également un élan pour faire avancer la cause du climat, y compris lors de la COP30. Nous sommes déterminés à répondre à un nouveau contexte politique offrant une perspective à long terme et démontrant qu'une transition climatique efficace, efficace et socialement juste est la seule voie possible pour l'avenir. Pour y parvenir, nous devons faire preuve de persévérance et de résilience, tout en redoublant d'efforts pour mettre en place de nouveaux partenariats afin d'accroître notre portée.

Jean PISANI-FERRY,
Président d'I4CE

AVANT-PROPOS



2 024, une année riche en changements. En France, malgré des renouvellements de gouvernements rapides et éphémères, nous avons maintenu un dialogue constructif avec les ministres, les cabinets et leurs administrations sur le mix des politiques publiques nécessaire pour atteindre les objectifs de la transition climat et sur l'efficacité des investissements publics en période de contraintes budgétaires.

En Europe, nous avons commencé l'année avec le lancement de notre rapport phare sur le déficit d'investissement climatique européen. Ce rapport, qui marque une étape importante dans notre engagement auprès des institutions européennes, a apporté une contribution solide au moment du nouveau mandat politique, en mettant davantage l'accent sur les investissements destinés à la fois à stimuler la compétitivité et à décarboniser l'économie.

Notre engagement international s'est renforcé grâce à de nouveaux partenariats stratégiques. Nous avons consolidé notre expertise sur les plans de financement par pays et les évaluations des besoins d'investissement, tout en jouant un rôle central dans le renforcement de l'alignement des institutions financières publiques et privées avec l'Accord de Paris.

Nous sommes fiers des progrès accomplis au cours d'une année riche en défis et en changements. Au fur et à mesure que la pertinence de nos recherches augmente, nous constatons une reconnaissance accrue de notre expertise et un impact continu sur les débats et les développements qui façonnent les politiques pour la transition climat.

En interne, nous avons consolidé notre équipe et nos structures après une période de croissance, afin de garantir la stabilité et l'efficacité des processus de travail à l'avenir. Une équipe sereine est essentielle à notre productivité et à notre efficacité.

En 2025, c'est non seulement le 10^e anniversaire de l'Accord de Paris, mais aussi celui de notre Institut, et nous avons hâte de le célébrer avec nos partenaires et amis. Bien que nous ayons des défis à relever, nous sommes convaincus que nous pouvons poursuivre sur notre lancée et tracer la voie de la transition climat à long terme.

Benoît LEGUET,
Directeur d'I4CE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE – *Institute for climate economics*) est un institut de recherche qui contribue par ses analyses au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Nous promovons des politiques efficaces, efficientes et justes. Nos 40 experts collaborent avec les gouvernements, les collectivités locales, l'Union européenne, les institutions financières internationales, les organisations de la société civile et les médias. Nos travaux couvrent trois transitions – énergie, agriculture, forêt – et six défis économiques : investissement, financement public, financement du développement, réglementation financière, tarification carbone et certification carbone. **I4CE** est une association d'intérêt général, à but non lucratif, héritière de l'équipe Recherche de CDC Climat et de la Mission climat de la Caisse des Dépôts. L'Institut a été fondé sous forme associative en 2015 par la Caisse des Dépôts et l'Agence française de développement.

DE L'IMPACT POUR LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

I4CE contribue au débat sur la politique climatique grâce à son expertise innovante. Mais nous ne nous contentons pas de rédiger des rapports, nous voulons avoir un impact. Nous allons à la rencontre des décideurs, des médias et des parties prenantes pour apprendre d'eux et faire avancer concrètement ces politiques. En parcourant notre rapport d'activité, nous vous invitons à découvrir les principaux résultats de nos recherches en 2024 et certains de nos projets en cours en France - au niveau local et national - dans l'UE et à l'international.



I. FRANCE – UNE VOIE DE PASSAGE POUR L'INVESTISSEMENT CLIMAT

Au cours d'une année turbulente pour la politique française, marquée par un recul des engagements environnementaux et par les contraintes budgétaires, nous avons cherché les chemins pour sauvegarder la transition climat. En utilisant des scénarios à horizon 2030, nous avons mis en évidence les voies possibles grâce à différentes combinaisons de politiques et à des dépenses mieux pensées. Nos recherches sur l'accessibilité de la transition pour les ménages, l'efficacité des dépenses publiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la sylviculture, et le coût de l'adaptation, ont contribué à un débat nuancé

malgré l'évolution rapide du paysage politique et le renouvellement des gouvernements.

Malgré les retournements politiques, 2024 a vu le gouvernement publier son premier plan de financement pluriannuel de la transition (SPAFTE). Le défi pour 2025 sera de parvenir à une version actualisée de ce plan, avec des réponses plus complètes aux défis liés à l'efficacité des dépenses publiques et des outils politiques. À **I4CE**, nous continuerons à identifier de solutions possibles pour améliorer les dépenses publiques dans la transition climat.

1. Des outils pour des politiques efficaces d'investissement public en France

→ **ÉQUIPE** : Maia DOUILLET, Hadrien HAINAUT, Erwann KERRAND, Louise KESSLER, Maxime LEDEZ, Solène METAYER

En 2024, le retour des contraintes budgétaires et la fragmentation du Parlement ont conduit les gouvernements à réduire les financements publics de la transition climatique, menaçant d'interrompre la progression des investissements climat de la France.

Pourtant, un chemin existe pour sauvegarder ces investissements. Dans une publication inédite, nos scénarios de politique et de financement pour 2030 montrent que **le besoin de financement public peut être réduit** si d'autres réformes fiscales et réglementaires étaient mises en œuvre pour **stimuler le financement privé**. L'équilibre entre un financement suffisant et les réformes complémentaires

est devenu le point central de notre action autour du projet de loi de finances pour 2025.

Cependant, il ne suffirait pas de dépenser plus d'argent public, **il faut surtout mieux le dépenser**. Nous avons plaidé pour une nouvelle approche des politiques de soutien aux ménages dans leur transition, en montrant le potentiel d'une intervention publique plus ciblée et plus efficace, tout en rendant la transition accessible à tous. Cela est essentiel pour transformer un débat fragile en discussions productives, qui renforcent l'efficacité des outils politiques nécessaires à la mise en œuvre du plan climat de la France.

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Financement de la transition : quelles marges de manœuvre autour du besoin de financement public ?**



> **Climat : les données pour bien débattre du budget – Les dépenses publiques aujourd'hui et demain**

2. Permettre aux collectivités locales d'aligner les objectifs financiers et climatiques

→ **ÉQUIPE** : Aurore COLIN, Laura-Lou DE JESUS, Axel ERBA, Marion FETET, François THOMAZEAU

Nous avons évalué les besoins d'investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone au sein des collectivités locales et les leviers de financement associés. Nous développons une boîte à outils destinée aux décideurs locaux afin de les aider à élaborer des stratégies de financement climat.

Notre objectif a été de contribuer à la définition d'une équation économique nationale pour les finances des collectivités locales qui soit compatible avec les investissements nécessaires pour l'indispensable accélération de leur action climatique.

Nos recherches ont mené à la production d'**une base de données actualisée des besoins d'investissements** des collectivités locales françaises en matière de **transport, d'énergie et des bâtiments publics**, ainsi qu'une modélisation des leviers de financements et des capacités financières à disposition des collectivités pour financer ces investissements.

Notre méthodologie de « **budget vert** » a été reprise par l'Etat français comme norme de cotation dans le cadre d'une obligation pesant sur les grandes collectivités à partir de 2024.

3. Adaptation au climat : les coûts pour se préparer à +4°C

→ **ÉQUIPE** : Vivian DEPOUES, Guillaume DOLQUES, Romain HUBERT, François THOMAZEAU

Comme le souligne le Rapport Public Annuel 2024 de la Cour des Comptes, le contexte budgétaire français est marqué par un manque de repères sur l'impact qu'aura l'adaptation à une France à +4°C sur les finances publiques et sur l'ampleur des dépenses à envisager.

Dans le cadre de la préparation du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique, les travaux de l'Institut ont apporté **les premiers éléments de chiffrage d'un scénario à +4°C** et nourri le débat sur les choix d'adaptation en France. Nous avons explicité, avec nos partenaires, les ordres de grandeur des montants en jeu pour trois secteurs importants : **le bâtiment, les infrastructures de transport terrestre et les productions agricoles végétales**.

Nous avons aussi développé une grille de lecture partagée sur les coûts de l'adaptation comme mix de choix d'anticipation et de réaction face aux im-

pacts du changement climatique. Nos recherches ont contribué à la montée en compétences collectives – dans les administrations publiques, la société civile et les médias. Nos résultats soulignent l'importance d'**intégrer un « réflexe d'adaptation » dans tous les investissements structurels** déjà prévus à d'autres fins, dont par exemple la rénovation énergétique, la régénération urbaine ou la modernisation des infrastructures. Ces investissements permettent de profiter de ces fenêtres d'opportunité pour prendre en compte le climat futur. C'est en effet le moyen le plus efficace et le moins coûteux de **renforcer la résilience de l'économie**. Ne pas saisir ces opportunités, c'est au contraire s'enfermer dans des trajectoires de vulnérabilité. Cette idée a été largement reprise par le 3^e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique et est désormais soutenue par le Ministère de la Transition Écologique et le Ministère de l'Économie.

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Panorama des financements climat des collectivités locales**

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C : quels coûts de l'adaptation ?**



> **Une prochaine étape clé, pour un service public de l'adaptation**

4. Financements publics à l'agriculture et l'alimentation : leur contribution à la transition

→ **ÉQUIPE** : Samuel FÉRET, Lucile ROGISSART, Olla TAYEB CHERIF

En amont de la présentation du projet de loi de finances 2025, nous avons contribué à éclairer le débat parlementaire sur les financements publics du système alimentaire. Notre effort s'est concentré sur le recensement exhaustif, la quantification et l'analyse de ces montants, dans le but de dresser des pistes pour une plus grande efficacité de la dépense publique.

Nous avons réalisé un travail spécifique de **recensement et d'analyse des dépenses publiques liées aux crises agricoles**. Ce travail a révélé une augmentation importante des montants dédiés à l'indemnisation des crises agricoles (sanitaires, climatiques, etc.) depuis 2013, atteignant plus de 2 milliards d'euros en 2022. Cette hausse interroge la stratégie actuelle de gestion des risques agricoles.

Plus largement, nous avons également clarifié les ordres de grandeur de l'ensemble des soutiens publics dédiés aux secteurs de l'agriculture et de l'alimentaire, et **analysé leur contribution à la transition écologique**. Dans notre analyse, nous avons pris en compte l'ensemble des soutiens publics (budgets européens, nationaux et territoriaux) dédiés à l'ensemble des secteurs agricoles et alimentaires (production agricole, industrie agro-alimentaire, distribution, restauration). Nous avons identifié quels financements publics étaient favorables à la transition écologique, lesquels pourraient être susceptibles d'être réorientés ou renforcés en faveur de la transition, ainsi que les défis que ces réorientations poseraient.

5. Forêt et Bois – une meilleure priorisation dans l'allocation des financements

→ **ÉQUIPE** : Julia GRIMAULT, Océane LE PIERRÈS

Nous avons commencé **une analyse des financements publics à destination de la filière forêt-bois** (renouvellement forestier, mais aussi transformation du bois, distribution et usage) dans le cadre du plan France 2030 et de leur cohérence avec les objectifs climatiques.

Nos recherches ont pour but d'évaluer les dépenses publiques pour cette filière et de **contribuer à la formation d'une vision pour l'allocation future des soutiens publics** aux différents usages du bois, qui permette de mieux contribuer à atteindre les objectifs climat, en termes d'atténuation comme d'adaptation.

À cette fin, notre étude sur le Label Bas-Carbone nous a permis de pro-

duire des éléments et des recommandations pour l'allocation des fonds publics dans le cadre du plan de renouvellement forestier. Nos travaux sur les produits bois à longue durée de vie ont également contribué à former de nouvelles perspectives et à fournir des éléments dans le cadre des groupes de travail de la 3^e Stratégie National Bas-Carbone. Notre travail sur les financements publics fléchés vers l'aval de la filière-bois se poursuivra en 2025, pour alimenter les réflexions en vue d'une meilleure priorisation de l'allocation des fonds publics en accord avec les objectifs climatiques, dans un contexte de contrainte budgétaire renforcée.

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Estimation des dépenses publiques liées aux crises agricoles en France entre 2013 et 2022**



> **Les financements publics du système alimentaire français : quelle contribution à la transition écologique ?**

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Intégration des pratiques de gestion forestière améliorée dans les systèmes de certification du carbone : où en sommes-nous et comment aller de l'avant ?**



> **Développer les usages du bois à longue durée de vie pour augmenter le stockage du carbone : où en est-on en Europe ? Principaux enseignements**

6. L'accessibilité de la transition pour les ménages

→ **ÉQUIPE** : Louise KESSLER, Sirine OUSACI, Charlotte VAILLES

Une des conditions pour que la transition puisse se faire est que les ménages aient accès aux solutions : transports en commun, voiture électrique, isolation du logement etc. Nous avons donc **évalué les conditions d'accès à la transition pour les ménages**, en particulier les ménages modestes et les classes moyennes. Nos recherches incluent une analyse de la capacité économique des ménages à réaliser des investissements nécessaires à la transition, ainsi qu'une analyse des autres conditions d'accès – disponibilité des infrastructures nécessaires mais aussi l'existence d'emplois qualifiés en adéquation avec les besoins etc.

Notre objectif est une **meilleure prise en compte des freins et des spécificités des ménages modestes et moyens dans l'élaboration de**

politiques publiques, afin que celles-ci leur donnent accès aux solutions de transitions. Dans le contexte des débats sur le projet de loi de finances, nous voulons documenter l'évolution des conditions d'accès aux solutions de transition pour les ménages modestes et les classes moyennes et identifier ceux qui devraient faire l'objet d'une attention spécifique des politiques publiques.

Nos travaux ont introduit une approche novatrice sur l'accessibilité des solutions de transition et ont permis de renforcer la compréhension de l'hétérogénéité des ménages face à la transition écologique. Ils ont permis de faire monter le sujet à l'agenda, grâce à des discussions constructives avec l'administration publique et les décideurs politiques.

► PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



► **Observatoire des conditions d'accès à la transition écologique, édition 2024**

II. EUROPE – LA TRANSITION CLIMATIQUE À TRAVERS UN ANGLE COMPÉTITIF

Notre engagement au niveau européen a passé un cap dans le contexte des élections européennes et du nouveau mandat de la Commission européenne. Le rapport Draghi sur la compétitivité européenne a incité à repenser les priorités de l'UE pour l'avenir. Le pacte vert européen a été recadré dans le contexte des préoccupations liées à la sécurité énergétique et à la résilience. Si la nécessité d'accroître les investissements en Europe est largement reconnue, les investissements publics et privés doivent clairement couvrir un nombre croissant de priorités urgentes. Si les ambitions climatiques à long terme de l'UE restent fortes, la manière de les réaliser fait l'objet d'un débat animé dans une nouvelle réalité politique.

En 2025, le défi consistera à progresser vers un plan d'investissement à long terme pour l'Europe, capable de mobiliser des fonds publics et privés pour la transition climat à travers une série d'initiatives. C'est dans cette perspective que nous poursuivrons nos travaux sur le suivi des investissements climat en Europe, sur la politique et les outils de financement de la fabrication de technologies propres, sur un cadre solide et pragmatique pour l'agriculture et la certification du carbone, et sur les plans de transition prudentiels pour le secteur bancaire européen.

1. Le suivi des investissements climat européens

→ **ÉQUIPE** : Clara CALIPEL, Caroline HENRY, Thomas PELLERIN-CARLIN

Nous avons publié notre **première édition du rapport sur le déficit d'investissement climat européen**, étudiant les investissements dans l'Union à travers 22 secteurs et établissant un **déficit de 406 milliards d'euros en 2022** pour atteindre les objectifs climat européens pour 2030.

Cette étude a produit une nouvelle base de données et une méthodologie solide pour estimer le déficit européen d'investissement climat. Elle nous a permis de pallier le manque de vue d'ensemble qui existait jusqu'à présent sur les besoins d'investissements nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de réduction des émissions convenus dans le cadre du Pacte Vert. Ce manque de visibilité limitait la ca-

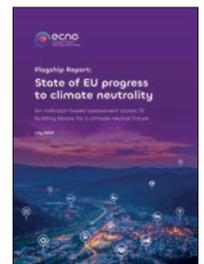
pacité de l'UE à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour combler ce déficit d'investissement.

La publication de ce rapport a marqué un progrès significatif de la visibilité d'I4CE dans la sphère européenne et son réseau, notamment au sein de la Commission européenne. Depuis, le rapport et les données produites ont été largement référencés par les institutions de l'UE, et d'autres parties prenantes, dont la Banque centrale européenne, l'Agence européenne pour l'environnement et le Parlement européen. Comblé le manque de connaissances est la première étape pour mobiliser les financements nécessaires à la réduction du déficit d'investissement climat européen.

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Déficit d'investissement climat européen** : Une trajectoire d'investissement pour l'avenir de l'Europe



> **État des lieux des progrès de l'Union européenne vers la neutralité climat**

2. Améliorer la politique industrielle pour la *cleantech* en Europe

→ **ÉQUIPE** : Ciaràn HUMPHREYS, Thomas PELLERIN-CARLIN

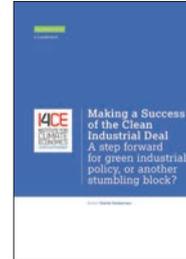
L'attention de l'UE se tournant vers le secteur de manufacture des technologies propres, nous avons **exploré comment le cadre d'investissement de l'UE** pourrait être amélioré afin de garantir à l'écosystème *cleantech* un accès adéquat aux financements publics et privés. Nous avons publié le premier rapport au sein de l'UE portant sur **des recommandations pour le plan industriel du pacte vert**, le nouveau projet phare de la Commission européenne.

Le large éventail de financements publics de l'UE soutenant les technologies propres contient des financements qui ne sont pas ciblés vers le secteur de la manufacture de la *cleantech* ou qui ne sont pas efficaces dans leur conception. Les

tentatives de politique industrielle de régulation, tel que le *Net Zero Industry Act* (NZIA), ont pour le moment été décevantes. En compétition avec de grandes puissances économiques bénéficiant de fortes politiques industrielles soutenant les technologies propres, l'UE est maintenant désavantagée, face à un contre-coup à la fois économique et social, et comportant des risques géopolitiques pour la transition climatique.

I4CE est une voix de premier plan sur ces technologies à travers une présence dans les médias de l'UE et en s'engageant auprès des décideurs sur les politiques menées au sein de l'UE, dont celles portant sur l'avenir du financement de la recherche et développement (R&D).

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Réussir le Pacte Industrie Propre** : Un pas en avant pour une politique industrielle verte, ou un nouvel obstacle ?

3. La certification carbone européenne – mettre à profit les bonnes pratiques

→ **ÉQUIPE** : Julia GRIMAULT, Simon MARTEL, Clothilde TRONQUET

Nous avons contribué à **l'élaboration du cadre européen d'évaluation et de certification des absorptions de carbone agricoles et forestières et des pratiques du carbon farming**. Nos apports se sont basés sur des travaux dédiés, mais aussi sur nos 10 ans d'expérience avec le cadre de certification carbone français, le Label Bas Carbone, ce qui nous a permis de partager les enseignements tirés pour un cadre pragmatique et robuste au niveau européen.

L'adoption de la régulation CRCF (*Carbon Removals and Carbon Farming*) en 2024 a fait naître le **premier cadre volontaire à l'échelle de l'UE** pour la certification des absorptions, du carbon farming et du captage et stockage de carbone dans les produits. Cette régula-

tion facilitera les investissements ces solutions tout en adressant le *greenwashing*.

Nous y avons notamment participé à travers le groupe d'expert de la Commission européenne, contribuant à la fois aux débats sur le texte législatif et sur les supports techniques pour les méthodologies forestières et agricoles.

Pour 2025, des recommandations spécifiques sur le secteur forestier seront publiées en amont de la mise en œuvre des actes délégués. De plus, nous publierons début 2025 une analyse des projets de carbon farming financés en France via le Label Bas Carbone, en identifiant des pistes d'amélioration et en explorant comment renforcer le financement de ces outils essentiels à la transition.

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Intégration des pratiques de gestion forestière améliorée dans les systèmes de certification du carbone** : où en sommes-nous et comment aller de l'avant ?

4. Gestion des risques et plans de transitions bancaires

→ **ÉQUIPE** : Natasha CHAUDHARY, Julie EVAIN, Romain HUBERT

L'année 2024 a été marquée par des avancées notables dans le domaine de la réglementation financière en Europe. Le nouveau « Paquet bancaire » (composé de la directive CRD6 et du règlement CRR3 sur les fonds propres) a été officiellement adopté par les législateurs européens, avec des impacts importants concernant les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour le secteur bancaire.

Notre objectif était de **veiller à ce que les plans de transition bancaire soient intégrés dans le mandat prudentiel et que les résultats de la gestion des risques ESG répondent aux besoins de transition de l'Europe**. Il est encourageant de constater que nos efforts ont porté leurs fruits puisque les plans de transition prudentiels ont été inclus dans le texte final.

Nous avons publié un rapport soulignant les considérations clés pour l'Autorité bancaire européenne (ABE) lors de l'élaboration des normes minimales

et de la définition d'un plan de transition prudentiel complet. Nous avons également répondu à la consultation publique de l'ABE sur le projet de lignes directrices pour la gestion des risques ESG, qui pose les bases d'un suivi prudentiel des plans de transition et des pratiques générales de gestion des risques ESG.

Les politiques de gestion des risques, les processus et les mesures d'atténuation devraient non seulement garantir la stabilité financière du système bancaire européen, mais aussi orienter de manière proactive les flux financiers cruciaux pour atteindre les objectifs de transition de l'Europe. Nous avons publié des analyses pour alimenter les débats politiques autour de cette nouvelle approche proactive, dont notre dernier travail sur la gestion des risques liés aux actifs échoués. Nous prévoyons de poursuivre notre travail de sensibilisation auprès des autorités de surveillance européennes et nationales, des banques privées et de la société civile.

► PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



► **Plans de transition prudentiels : quelles suites après l'adoption de la directive sur les exigences de fonds propres ?**



► **Recommandations d'I4CE à l'Autorité bancaire européenne sur les plans de transition prudentiels**

III. LE CLIMAT À L'INTERNATIONAL ET LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Pour renforcer notre engagement au niveau international, nous avons consolidé notre travail dans nos deux domaines prioritaires, les plans de financement de la transition au niveau national et les banques publiques de développement, grâce à de nouveaux partenariats et projets. En ce qui concerne les plans de financement de la transition, nous avons développé notre modèle et approfondi notre compréhension des pratiques nationales actuelles en matière d'évaluation des besoins d'investissement et de planification prévisionnelle du financement de ces besoins. Cela permettra de développer des outils spécifiques pour combler les lacunes identifiées dans l'élaboration de ces évaluations, en particulier du côté des ministères des finances et des entités nationales de planification. Nous avons également uni nos forces à celles d'autres instituts de recherche

afin de tirer parti de nos efforts communs et de promouvoir l'alignement des banques publiques de développement avec l'Accord de Paris, pour que l'action en faveur du développement soutienne la transition climat.

Au début de l'année 2025, la présidence de Donald Trump a perturbé, de façon immédiate et importante, les agendas mondiaux du développement et du climat, avec le potentiel de générer un désengagement et des ambitions réduites. Dans le même temps, grâce à nos travaux dans des domaines plus techniques et non gouvernementaux de l'élaboration des politiques, il y a une dynamique à venir et des étapes importantes sur l'agenda international qui génèrent des opportunités pour faire avancer l'action en faveur de l'investissement climat.

1. Les plans de financements de la transition à l'échelle d'un pays

→ **ÉQUIPE** : Diana CÁRDENAS MONAR, Louise KESSLER, Sébastien POSTIC

En novembre, la COP29 de Bakou — aussi qualifiée de « COP du financement » — a dû relever un défi majeur : revisiter l'objectif de 100 milliards de dollars de financement Nord-Sud et tracer une trajectoire réaliste entre les conclusions du premier Bilan mondial (GST) et les nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN) attendues en 2025. En vue de la COP30 et au-delà, **la feuille de route de Bakou à Belém** devrait être l'outil qui contribuera à faire passer l'objectif nouvellement adopté de 300 milliards aux milliers de milliards nécessaires au financement d'un développement faible en émissions et résilient au changement climatique.

Pour contribuer à ces efforts, nous avons **développé une « vision I4CE » des plans de financement de la transition à l'échelle nationale**. Nous avons d'abord analysé les enseignements à tirer de l'expérience française en la matière. Puis, nous avons défini, pour 10 pays, les éléments constitutifs de plans de financement réalistes, reflétant les spécificités et priorités nationales, et fondés sur une compréhension détaillée des besoins d'investissement et des trajectoires pour y répondre.

Nous avons analysé les progrès réalisés par rapport à une série d'indicateurs afin de mettre en évidence les forces et les faiblesses des plans de financement, notamment en ce qui concerne la réalisation d'évaluations solides des besoins d'investissement.

En plus de ces réflexions à l'échelle macro, nous avons développé des outils plus concrets liés aux plans de financement. Nous avons produit **une évaluation de l'intégration des considérations sociales dans le processus de budgétisation verte en Indonésie**, et, à travers une étude des mécanismes de tarification carbone, nous avons approfondi notre compréhension de l'utilisation des recettes de la tarification du carbone et des moyens d'aligner efficacement ces instruments avec les stratégies nationales de financement.

En 2025, nous renforçons nos travaux liés aux plans de financement menés par les pays en tant qu'outil d'élaboration des CDN. Nous investirons également dans le développement d'une meilleure compréhension et d'une utilisation appropriée des estimations des besoins de financement pour les pays en développement.

► PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



► **Plans de financement** : Comment les pays envisagent de financer leur transition climatique



► **Évaluation socio-environnemental du budget** : le cas de l'Indonésie

2. L'alignement des institutions financières avec l'Accord de Paris

→ **ÉQUIPE** : Blandine ARVIS, Sarah BENDAHOU, Claire ESCHALIER

En tant que Secrétariat de l'initiative *Mainstreaming Climate in Financial Institutions*, nous avons facilité le dialogue entre les 55 institutions financières publiques et privées, provenant d'économies développées ou en voie de développement, qui participent à cette initiative. Ces échanges mensuels sont **dédiés aux opportunités et défis opérationnels liés à l'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris**, à la gestion des risques climatiques et à l'intégration de ces questions dans leurs organisations, contribuant ainsi au partage de connaissances et au renforcement des capacités.

Pour accroître notre portée, nous avons progressé avec des partenaires stratégiques. Dans le cadre de l'initiative *Mainstreaming*, nous avons uni nos forces à celles de l'*International Development Finance Club* (IDFC), de l'Initiative Finance du PNUE (UNEP FI) et des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations unies

pour rédiger le rapport *Making Finance Work for Climate*, adressé aux représentants des pays avant la COP29. Nous avons également travaillé avec une coalition de trois autres instituts de recherche pour publier un rapport fournissant des orientations aux parties prenantes des banques publiques de développement (dont les actionnaires, les équipes et les clients) sur ce qu'un alignement ambitieux avec l'Accord de Paris devrait signifier pour ces banques.

Nous avons continué à mener des recherches pour élargir la compréhension de concepts liés à l'alignement des flux financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris. En 2025, nous renforcerons encore notre engagement auprès des banques publiques de développement en soutenant l'alignement avec les objectifs climatiques au sein de Finance en Commun (FiCS), le réseau mondial de toutes les banques publiques de développement.

► PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



► **Un alignement ambitieux avec l'Accord de Paris dans les banques publiques de développement**



► **Making Finance Work for Climate**

3. Sortie du charbon – le rôle des banques publiques de développement

→ **ÉQUIPE** : Sarah BENDAHOU, Claire ESCHALIER

Comment les banques publiques de développement peuvent-elles contribuer à l'accélération de la sortie du charbon dans les pays en voie de développement ? Pour répondre à cette question, nous avons publié **un rapport examinant des études de cas d'initiatives existantes de sortie du charbon** menées par les banques publiques de développement et s'intéressant aux instruments à leur disposition pour **surmonter les obstacles à la sortie du charbon** ainsi que les risques et défis associés.

Notre rapport a contribué à apporter de nouvelles perspectives sur la façon dont les banques publiques de développement peuvent interagir avec les gouvernements, les fournisseurs et

producteurs d'énergie pour faire face aux obstacles à la transition. Il a servi de contribution aux échanges pendant le G20 au Brésil sur l'action climatique durable et les transitions énergétiques justes et inclusives ainsi qu'aux discussions internes à l'Agence française de développement, sur son soutien à la transition énergétique, dans le cadre de sa nouvelle feuille de route sur le climat et la nature.

L'étude, effectuée en collaboration avec *NewClimate Institute*, a permis notre implication dans le travail de la Commission pour la transition du charbon (CTC), une initiative lancée à la COP28 et co-présidée par les gouvernements français et indonésiens.

▶ PRINCIPALES PUBLICATIONS DE 2024



> **Financer la sortie du charbon : le rôle des Banques publiques de développement dans le retrait anticipé des centrales à charbon**

GOVERNANCE 2024

I4CE est une association d'intérêt général, à but non lucratif, fondée par la Caisse des Dépôts et l'Agence française de développement.

Son Conseil d'Administration est composé de 11 administrateurs et présidé par Jean Pisani-Ferry.



Jean PISANI-FERRY

Président du conseil d'administration -
Personnalité qualifiée - Économiste,
professeur à Sciences Po, Paris / EUI,
Florence / Bruegel, Bruxelles / PIIE,
Washington DC.



Nathalie TUBIANA

Secrétaire - Directrice des finances
et des politiques durables au sein
du Groupe Caisse des Dépôts.



Jean-Michel BEACCO

Trésorier - Directeur général de l'Institut
Louis Bachelier (ILB), Professeur
associé à l'Université Paris-Dauphine.



Jean BOISSINOT

Membre du conseil d'administration -
Sous-directeur de la stabilité financière,
responsable du secrétariat du réseau
des banques centrales et des superviseurs
pour le verdissement du système financier
(NGFS'), Banque de France.



Mathilde BORD-LAURANS

Membre du conseil d'administration -
Chef de la division Climat à l'Agence
française de développement (AFD).



Patrick JOLIVET

Membre du conseil d'administration -
Directeur des études socio-économiques,
ADEME.



Joël PROHIN

Administrateur - Directeur du départe-
ment des gestions -
Groupe Caisse des Dépôts.



Morgan DESPRÉS

Administrateur - Personnalité qualifiée -
Directeur exécutif des programmes
Finance internationale, Économie
et Nature, *European Climate
Foundation* (ECF).



Stéphane HALLEGATTE

Membre du conseil d'administration -
Personne qualifiée - Conseiller principal
sur le changement climatique,
Banque mondiale.



Frauke THIES

Membre du conseil d'administration -
Personne qualifiée -
Directrice exécutive,
Agora Energiewende.



Heather GRABBE

Membre du conseil d'administration -
Personne qualifiée - Chercheuse Senior,
Bruegel.

ÉQUIPE SUPPORT

Simon MORBOIS
Directeur
administratif
et financier

ADMINISTRATION

Malika BOUMAZA
Responsable
partenariats

Marine CATRICE
Office
manager

Sacha PORÉE
Chargée de
communication -
Réseaux
sociaux/web

STRATÉGIE

Damien DEMAILLY
Directeur
général
adjoint

Dorthe NIELSEN
Directrice
de l'engagement
stratégique

Amélie FRITZ
Responsable
communication
et relations
presse

COMMUNICATION

I4CE EN BREF

L'ÉQUIPE

 **40** MEMBRES
D'ÉQUIPE

PUBLICATIONS

 **85** PUBLICATIONS
ANNUELLES

ÉVÉNEMENTS

 **40** ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS

 **+ de 100** PARTICIPATIONS

 **+ de 100** RENCONTRES
AVEC DES
DÉCIDEURS DE HAUT NIVEAU

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX

 **+ de 800** ARTICLES
DE PRESSE

 **+ de 9000** ABONNÉS
À NOTRE NEWSLETTER

 **+ de 24000** ABONNÉS
SUR LINKEDIN

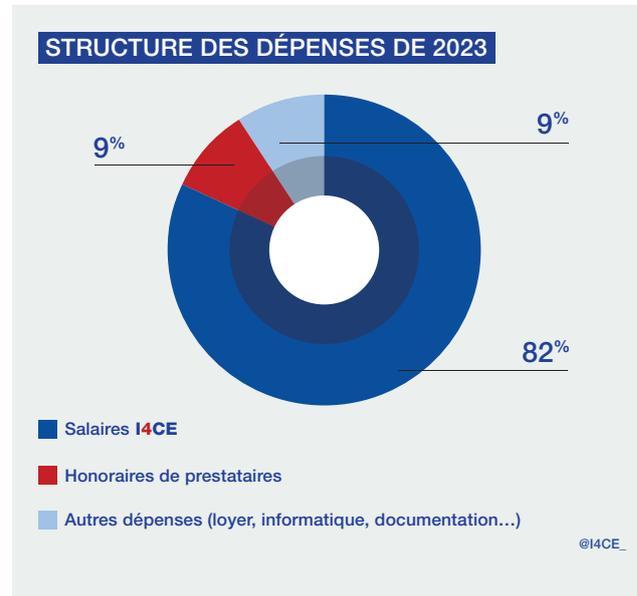
BUDGET ET PARTENAIRES

En 2023, le budget d'I4CE a atteint 4,7 millions d'euros, en hausse de près de 20 % par rapport aux 3,8 millions d'euros de 2022.

À quoi sert cet argent ? Il sert principalement à payer la « matière grise », c'est-à-dire les salaires de nos experts, et ceux des personnes qui les aident au quotidien : administration, communication, direction. Contrairement à d'autres instituts ou think tank comparables, **I4CE** a fait le choix de produire ses études avec des experts salariés de l'association, qui montent en compétence au sein de l'Institut, plutôt qu'avec des experts bénévoles ou rémunérés à la mission, ou que par l'animation de groupes de travail réunissant des experts d'autres organisations.

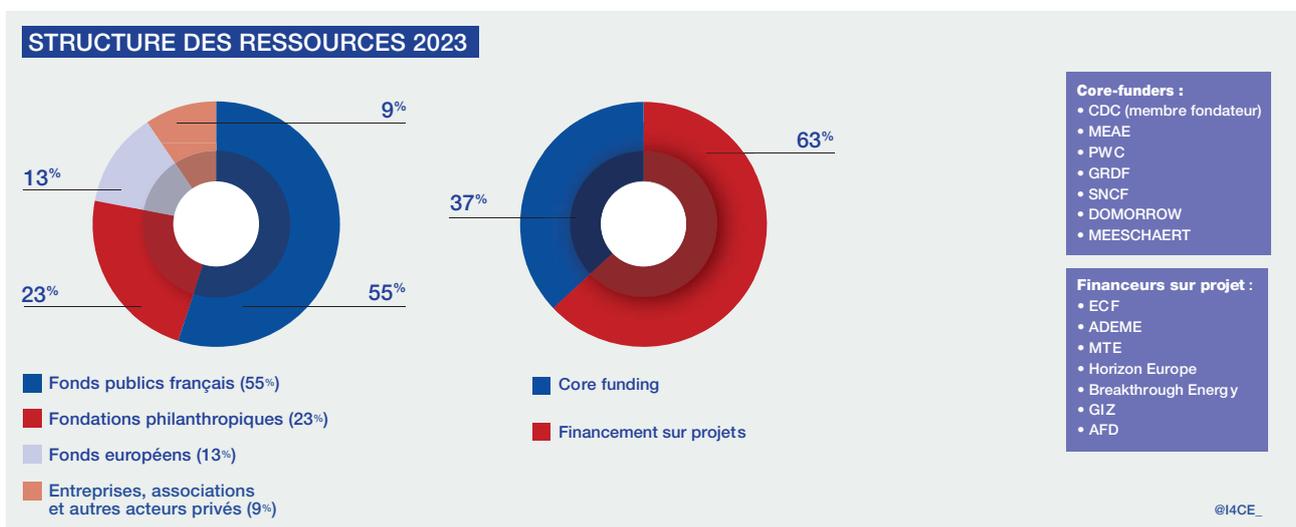
Comment se finance I4CE ? Il est tout d'abord important de noter que les financeurs de l'Institut ne définissent pas notre programme de travail. C'est l'équipe d'**I4CE** qui programme ses activités, avec les grandes orientations données par son Conseil d'Administration, et qui sollicite le soutien de financeurs. **I4CE** est seul responsable de ses publications, aucun financeur ne validant ses publications. Il est très rare qu'**I4CE** réponde à des appels d'offre, et uniquement quand les études commanditées sont alignées avec priorités de travail de l'Institut.

Près de 40% des financements d'I4CE proviennent de « core-funders », qui soutiennent l'activité de l'Institut dans son ensemble : leurs financements ne vont pas à des projets spécifiques. Le *core-funding* est précieux : il permet à l'Institut de prendre des risques pour développer de nouvelles activités et lancer des projets innovants, et plus généralement lui donne une grande liberté dans le choix de ses projets de recherche. Il permet également à l'Institut de prendre le temps de bien valoriser ses travaux. Le *core-*



funding provient d'abord de la Caisse des Dépôts et Consignations, à laquelle se sont ajoutés plus récemment des entreprises.

En plus de ce core-funding, I4CE bénéficie de financements sur projets, c'est-à-dire ciblés sur des projets spécifiques. Une grande partie des financeurs sur projets s'inscrivent dans la durée et collaborent avec **I4CE** depuis des années, ce qui donne à l'institut de la visibilité sur ses financements et permet de construire avec les financeurs une relation de confiance.

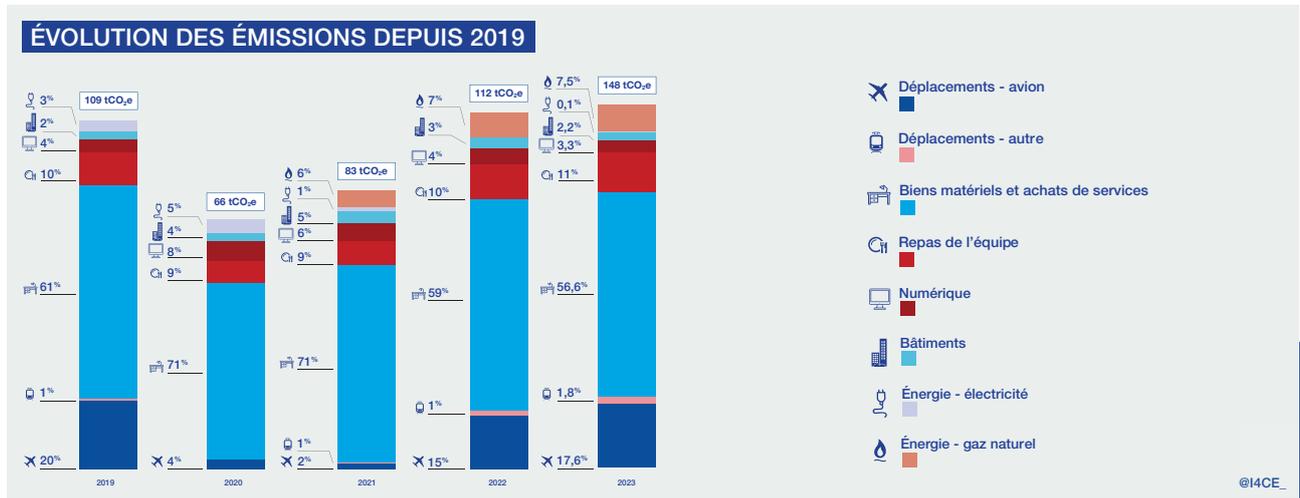
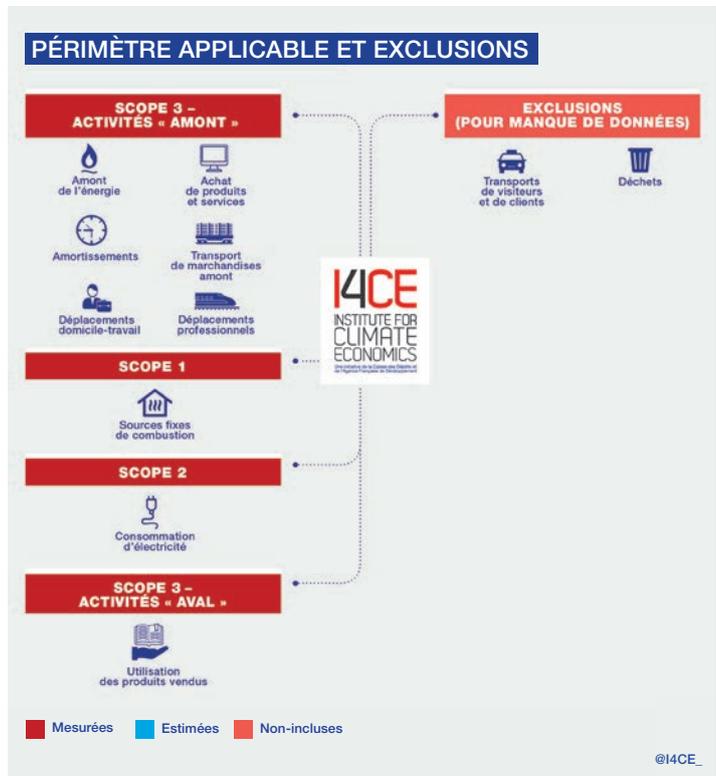
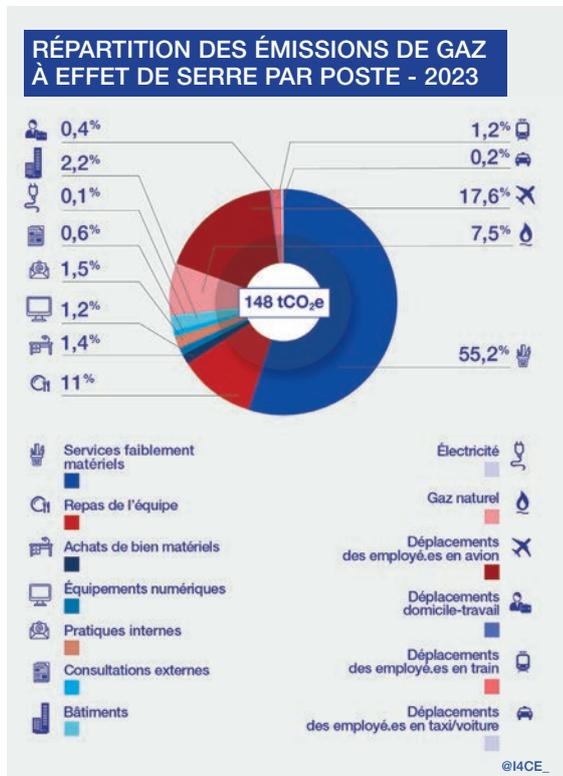


BILAN CARBONE

Comme chaque année depuis 2019, I4CE s'engage à calculer et à publier l'empreinte environnementale des activités de recherche. La réalisation de ce bilan nous permet ainsi de structurer une dynamique de réduction des émissions. Alors que la hausse des émissions entre 2021 et 2022 représentait le « retour à la normale » qui suivaient les années Covid, l'année 2023 a été marquée par une hausse de 32 % des émissions par rapport à 2022 (112tCO₂e en 2022 et **148tCO₂e en 2023**).

Les raisons de cette hausse sont principalement liées à l'augmentation des effectifs internes ainsi que du nombre de déplacements effectués par les membres de l'équipe. I4CE

est passé de 38 à 42 ETP entre 2022 et 2023. Rapporté au nombre d'ETP, le bilan passe de 3 tCO₂e/ETP en 2022 à **3,5 tCO₂e/ETP** en 2023. Concernant le nombre de déplacements des employés, c'est surtout la part des déplacements en avion qui est en hausse. Ce chiffre est à remettre dans le contexte de la dynamique d'internationalisation d'I4CE qui comprend la participation de nos équipes à des évènements internationaux tel que les COPs. C'est en effet la hausse de l'usage de l'avion qui explique la hausse importante du bilan carbone en 2023. Ces chiffres impliquent bien sûr de retravailler ces sujets et d'aller au-delà des engagements existants comme la priorité donnée à l'usage du train plutôt que de l'avion lorsqu'une alternative en moins de 6h existe.



I4CE

INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

Une initiative de la Caisse des Dépôts et
de l'Agence Française de Développement

INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS
30 rue de Fleurus - 75006 Paris

Suivez-nous sur

